

Réf: Dossier 365183

Avis de constitution

SOCIETE « NONO HALL IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJIBI 1, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 19/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NONO HALL IMMOBILIER »

Objet : CONSTRUCTION, LOTISSEMENT, GESTION IMMOBILIER, VRD, PROMOTION IMMOBILIERE, AQUACULTURE, DIVERS PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJIBI 1, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M M'BOUA OUAHON SIMONE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12435 du 29/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73853/GTCA/RC/2024 du 29/11/2024

